

Communiqué de presse du 17 novembre 2020

La nouvelle « Alliance Enfance » souhaite attirer l'attention du monde politique sur les besoins des enfants

La nouvelle association Alliance Enfance appelle les politiciennes et les décideurs à être plus attentifs aux besoins et aux aspirations des enfants. Ceux-ci ne bénéficient de loin pas tous des conditions de vie qui leur permettraient de se développer harmonieusement et pleinement. Trop d'enfants sont dès la naissance confrontés à de multiples obstacles, avec les risques que cela comporte pour leur avenir.

Nous nous apprêtons à célébrer pour la trente et unième fois la Journée des droits de l'enfant le 20 novembre 2020. Elle marque les 31 ans d'existence de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. À cette occasion, Alliance Enfance rappelle que la Suisse compte un million d'enfants de 0 à 12 ans. Ils ont le droit dès leur naissance de grandir dans un environnement qui favorise leur développement. Or notre système fait trop souvent fi de ce droit fondamental. Résultat : les besoins et les aspirations des enfants sont peu pris en considération dans les politiques publiques, à tous les échelons.

Des conditions de développement optimales pour chaque enfant en Suisse

Alliance Enfance a été fondée en août 2020 pour appeler le monde politique à s'intéresser à la perspective des enfants et à en tenir compte dans toutes les décisions qui les concernent. Coprésidente d'Alliance Enfance, la conseillère aux États Elisabeth Baume-Schneider (PS) décrit ainsi la mission de l'association : « en tant que voix de la société civile, nous nous engageons sans relâche pour que tous les enfants en Suisse grandissent dans des conditions qui leur permettent un développement harmonieux. C'est un droit fondamental, et il concerne toutes les sphères de leur existence. Assurer à chaque enfant un bon départ dans la vie, c'est une question de dignité humaine et d'égalité des chances ! »

Une large coalition d'acteurs de la société civile

Alliance Enfance veut améliorer les conditions-cadres qui régissent l'accueil pré- et parascolaire des enfants dans toutes les régions du pays. Parmi les membres de l'association, on trouve des faitières de branches, des organisations spécialisées, des organismes de soutien et d'autres groupes d'intérêts actifs un peu partout dans notre pays. Philipp Kutter, conseiller national PDC et coprésident de l'association, reconnaît qu'il y a beaucoup à faire : « Les droits de l'enfant doivent être mieux pris en compte. Investir dans la petite enfance est très rentable, car notre économie en retire de nombreux bénéfices. Il est incompréhensible que l'on ait jusqu'ici tant négligé ce domaine ». Les chances dont on a privé les enfants au début de leur existence engendrent des dommages qu'il est difficile de réparer plus tard. Les coûts sociaux et sanitaires sont bien plus importants que les économies qu'on a cru pouvoir faire durant leurs premières années.

Action sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant

Dès le 20 novembre, Alliance Enfance appelle à sensibiliser le monde politique aux besoins des enfants. Elle invite tous les internautes à partager sous les hashtags #perspectiveenfant et #allianceenfance des photos qui invitent à voir la Suisse à travers les yeux des enfants.

Pour en savoir plus sur cette action, reportez-vous à notre site Internet www.alliance-enfance.ch et à nos comptes Facebook, Instagram et Twitter.

Contacts

Madame Élisabeth Baume-Schneider, conseillère aux États, coprésidente d'Alliance Enfance
079 504 20 47, elisabeth.baume-schneider@parl.ch

Monsieur Philipp Kutter, conseiller national, coprésident d'Alliance Enfance
078 641 10 31, philipp.kutter@parl.ch

Secrétariat général d'Alliance Enfance
Glockengasse 7, 4051 Bâle, info@alliance-enfance.ch, www.alliance-enfance.ch
Dominik Büchel, 079 631 05 09
Eliane Fischer, 076 448 75 21